

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AMR 23/026/2006 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 135/06 (AMR 23/023/2006 du 16 mai 2006)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

COLOMBIE

15 personnes : des étudiants, des enseignants et d'autres membres du personnel de l'Université d'Antioquia

Nouvelles personnes menacées : huit autres étudiants et membres du personnel de l'université

ainsi que Diego Fernando Acosta Salinas (h), militant étudiant de l'Université d'enseignement technologique de Santander

Londres, le 25 mai 2006

Le même groupe paramilitaire a envoyé de nouvelles menaces de mort aux étudiants et aux membres du personnel de l'Université d'Antioquia, en ajoutant cette fois les noms de huit autres étudiants et membres du personnel. Un militant étudiant de l'Université d'enseignement technologique de Santander a également reçu des menaces de mort en provenance, semble-t-il, d'une autre organisation paramilitaire opérant sous un nouveau nom.

Le 19 mai, de nouvelles menaces de mort ont été envoyées aux membres du personnel et aux étudiants de l'Université d'Antioquia. Cette fois, le groupe a utilisé un nom légèrement différent, *Autodefensas de la Universidad de Antioquia* (AUDEA, Milices d'autodéfense de l'Université d'Antioquia), mais on pense qu'il s'agit du groupe paramilitaire qui a menacé 15 étudiants, enseignants et autres membres du personnel par courrier électronique le 10 mai dernier.

Le message commençait par les mêmes termes que ceux employés dans la lettre de menaces du 10 mai. Il comportait cependant une liste de noms plus étendue. Parmi les huit nouvelles personnes mentionnées se trouve une femme, María Yanet Cardona Ríos, étudiante en bibliothéconomie et membre d'une organisation de défense des droits humains. Les sept autres sont des hommes : Oscar Rodas Villegas, Julio González Zapata, William Freddy Pérez Toro, Luis Armando Calle Calderón (professeurs de droit à l'université) ainsi que Carlos Mario Montoya Posada, Alberto Jaime et Wilmer Mejía, dont on ignore l'occupation au sein de l'université. Les professeurs de droit assurent la défense d'un groupe de 15 étudiants arrêtés en mai 2005 et inculpés de « *subversion* ». Quatre de ces étudiants ont été libérés et leurs noms figurent sur la liste des personnes menacées de mort.

Le 18 mai, Diego Fernando Acosta Salinas, étudiant en génie chimique à l'*Universidad Industrial de Santander* (Université d'enseignement technologique de Santander) à Bucaramanga (département de Santander), a lui aussi reçu une lettre de menaces de mort. Il est membre de l'*Asociación Colombiana de Estudiantes Universitarios* (ACEU, Association colombienne des étudiants d'université), syndicat étudiant dont les membres ont été régulièrement menacés de mort par des groupes paramilitaires ces dernières années. La lettre de menaces avait été glissée sous la porte du domicile de Diego Fernando Acosta Salinas. Elle portait la signature d'une organisation se faisant appeler *Grupo Anticomunista Universitario* (groupe anticommuniste universitaire).

Il était indiqué dans la lettre : « *Diego, nous savons que vous êtes l'un des organisateurs de toutes ces manifestations à l'université et nous vous avons déjà suggéré de ne pas y participer. Nous en avons assez de vos actions stupides, qui entraînent la fermeture de l'université* [faisant référence, semble-t-il, à des manifestations étudiantes durant lesquelles l'université a fermé ses portes]. *Si vous continuez à agir de la sorte, nous serons dans l'obligation de vous tuer et nous verrons si cela vous sert de leçon ou si vous poursuivez vos actions. Nous savons où vous vivez, nous connaissons les endroits que vous fréquentez et nous savons très bien où vous trouver, alors ce ne sera pas difficile [...]. Nous allons vous tuer comme un chien.* »

Ce message fait suite à une série de manifestations étudiantes à l'université. Diego Fernando Acosta aurait été menacé de mort à plusieurs reprises depuis le 26 novembre 2004, dont au moins trois fois par téléphone, semble-t-il : le 4 mai 2005, son interlocuteur se serait présenté comme appartenant aux *Autodefensas Unidas de Colombia* (AUC, Milices d'autodéfense unies de Colombie), l'organisation paramilitaire nationale. Face à ces menaces, la Cour interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des États américains (OEA) aurait appelé les autorités colombiennes à prendre des mesures en vue de garantir la sécurité de Diego Fernando Acosta.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par le fait qu'un groupe paramilitaire a menacé de tuer huit nouveaux étudiants et membres du personnel de l'Université d'Antioquia (merci d'indiquer leurs noms) ;

– dites-vous préoccupé par la sécurité de Diego Fernando Acosta Salinas, étudiant qui a été menacé de mort par une organisation paramilitaire ;

– engagez les autorités à mener des investigations approfondies et impartiales sur ces deux cas de menaces de mort, à en rendre publiques les conclusions et à déférer à la justice les auteurs présumés de ces menaces ;

– priez les autorités de prendre toutes les mesures jugées nécessaires par les personnes menacées afin de garantir leur sécurité ;

– demandez aux autorités de prendre des mesures décisives pour combattre et démanteler les groupes paramilitaires qui continuent d'opérer en Colombie et pour rompre leurs liens avec les forces de sécurité, conformément aux nombreuses recommandations des Nations unies.

APPELS À :

Président de la République :

Señor Presidente Álvaro Uribe Vélez, Presidente de la República, Palacio de Nariño, Carrera 8 No.7-26, Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 337 5890

Formule d'appel : *Excmo. Sr. Presidente Uribe, / Monsieur le Président,*

Ministre de l'Intérieur et de la Justice :

Sr. Sabas Pretelt de la Vega, Ministro del Interior y de Justicia, Ministerio del Interior, Av. Jiménez No 8-89, Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 560 4630

Formule d'appel : *Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,*

Fiscal General de la Nación [qui chapeaute le système judiciaire] :

Dr. Mario Iguarán, Fiscal General de la Nación, Fiscalía General de la Nación, Diagonal 22B 52-01, Edificio C Piso 4, Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 414 9108

Formule d'appel : *Estimado Dr. Iguarán, / Monsieur,*

COPIES À :

Organisation non gouvernementale (ONG) de défense des droits humains :

Corporación Jurídica Libertad

Carrera 47 N°53-45, oficina #801,

Edificio Vicente Villa, Medellín, Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 6 JUILLET 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*